

Organe officiel de la Coopérative Fédérée de Québec, de la Société des Jardiniers-Maraichers et de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec

La Coopérative Fédérée ne se tient aucunement responsable de la matière à lire, pas plus que des annonces que peut publier le Bulletin de la Ferme. autres que celles qui la concernent en propre.

Canada, excepté Cité de Québec: Cité de Québec et pays étrangers:

\$1.00 \$1.50

Pour les sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québe et de la Société des Jardiniers-Maraichers

75

VOLUME XVII, No 45

QUÉBEC

LE 7 NOVEMBRE 1929

Notre organisation, pour la distribution des engrais chimiques, est terminée et nous sommes en mesure de soumettre nos prix et d'accepter les commandes.

Les acheteurs auront l'avantage de commander et de recevoir, dans le même char, les divers engrais suivants, pourvu toutefois que les quantités de Nitrate de Soude et de Sulfate d'Ammoniaque n'excèdent pas 20% du contenu du char:

> Superphosphate, 16% P₂0 en sacs de 125 livres. 4-8-10 en sacs de 125 livres. Engrais composé, 3-8-10 en sacs de 125 livres. Engrais composé, en sacs de 125 livres. Engrais composé, 2-12-6 48% K₂0 en sacs de 200 livres. Muriate de potasse, Sulfate de potasse, 48% K₂0 en sacs de 200 livres. 15% Az. en sacs de 200 livres. Nitrate de soude, Sulfate d'ammoniaque, 20% Az. en sacs de 200 livres.

La livraison peut être faite au temps désiré, à compter du 1er janvier jusqu'à la fin de mai 1930; nos conditions de paiement sont traite à vue attachée au connaissement.

Demandez les prix à la succursale de Ste-Rosalie, en spécifiant la date approximative de livraison et en indiquant la gare où le char doit être livré. Les prix vous seront cotés rendus à cette gare.

Coopérative Fédérée de Québec

STE-ROSALIE JCT- -- (BAGOT)